

Politique de santé

## La nouvelle commission psychiatrie installée par la DGOS se saisit des dossiers urgents

Publié le 20/01/21 - 17h56

**Installée le 18 janvier par la DGOS, la nouvelle commission psychiatrie se penche déjà sur plusieurs dossiers urgents. Son président le Pr Michel Lejoyeux évoque pour Hospimedia les axes de travail identifiés et les groupes en charge de ces sujets.**

La directrice générale de l'offre de soins Katia Julienne a procédé le 18 janvier à l'installation de la commission nationale de la psychiatrie, en présence du ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran. Cette instance remplace le comité de pilotage de la psychiatrie qui ne s'était plus réuni depuis l'été 2020, précise la DGOS dans une réponse écrite à *Hospimedia* ce 19 janvier. Annoncée début décembre par le ministre (lire notre [article](#)), cette nouvelle instance est présidée par le Pr Michel Lejoyeux, comme annoncé par notre rédaction début janvier (lire notre [article](#)).



Avec @olivierveran, nous lançons la nouvelle commission nationale de la #psychiatrie présidée par le Pr. @LejoyeuxM. En cette période difficile, elle accompagnera les acteurs de la santé mentale dans leurs missions de prévention, de soin et de réponse aux besoins de la population [pic.twitter.com/WM2tA1iAOT](https://pic.twitter.com/WM2tA1iAOT)

— Katia Julienne (@JulienneKatia) January 18, 2021

Cette commission a une "composition large qui reflète la grande diversité des acteurs du soin psychiatrique de l'adulte, de l'adolescent et de l'enfant", poursuit la DGOS. Et de citer les sociétés savantes en psychiatrie, psychiatres, infirmiers, psychologues, fédérations hospitalières, conférences des présidents de commissions médicales d'établissement (CME) et des directeurs, ARS, Conseil national des universités (CNU), syndicats\*, représentants des différents ordres professionnels, étudiants en psychiatrie, représentants des usagers et de leurs familles et des experts et personnalités qualifiées. Avec une soixantaine de membres, elle est "complètement représentative de toute la psychiatrie, ce qui est assez exceptionnel dans le contexte actuel", souligne le Pr Michel Lejoyeux, qui relève "un constat de gravité partagé de la situation par tout le monde". Il tient à préciser que la composition précise n'est pas encore complètement arrêtée et peut être amenée à s'élargir et se préciser.

### Des dossiers urgents, notamment l'article 84

L'objectif de cette nouvelle instance est "d'engager le plus rapidement possible, avec l'ensemble des acteurs, les travaux nécessaires pour traiter les sujets les plus urgents", souligne la DGOS. Elle cite parmi ces dossiers urgents la question de la psychiatrie dans la crise Covid ou encore les textes encadrant les pratiques d'isolement et de contention. Le Pr Michel Lejoyeux confirme que la mise en œuvre de l'article 84 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2021, qui suscite les plus vives inquiétudes chez les acteurs concernés (lire nos articles [ici](#) et [là](#)), fait partie des dossiers prioritaires. "Il y a le feu à la maison dans certains domaines", commente-t-il.

"L'une des grosses urgences, je dirais même une urgence vitale pour la discipline, c'est en effet l'article 84 ; je dirige pour ma part un secteur dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris et je vois combien la vie quotidienne des patients et des soignants est rendue totalement impossible par ce sujet", témoigne le Pr Michel Lejoyeux. "Il faut régler cette question, dans le respect des droits des malades évidemment, le respect des exigences médico-légales, mais il faut immédiatement avancer, avec quelques propositions rapides au ministère", ajoute-t-il. Cet enjeu sera pris à "bras le corps" par plusieurs composants de la commission. À savoir le groupe opérationnel (cf *infra*), le groupe dédié à la psychiatrie médico-légale — dans lequel interviennent le Pr **Jean-Louis Senon**, le Dr **Michel David**, président de la Fédération française de psychiatrie (FFP) et la Fédération nationale des associations d'usagers en psychiatrie (Fnapsy) — et celui consacré aux droits des patients. Ce dernier est notamment confié au Dr **Michel Tryantafyllou**, président du Syndicat des psychiatres d'exercice public (Spep), en lien avec l'Union nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam), la Fnapsy et le contrôle général des lieux de privation de liberté.

## Groupe opérationnel et sous-commissions

La commission s'appuiera ainsi pour la conduite de ses travaux sur "des sous-commissions thématiques, qui constitueront des lieux d'expertise et seront forces de propositions", signale la DGOS. Par ailleurs, afin de garantir le caractère "concret et opérationnel" des propositions qui seront issus de ces travaux, le Dr **Radoine Haoui**, président de la CME du CH Gérard-Marchant à Toulouse (Haute-Garonne), coordonnera un "groupe opérationnel de psychiatrie". Ce groupe issu de la conférence des présidents de CME de CHS, fonctionnera sur saisine de la DGOS et ses missions, complémentaires à celle de l'instance plénière seront "d'une part d'accompagner la mise en œuvre des réformes par les acteurs de terrain et d'autre part d'apporter un appui organisationnel et fonctionnel aux établissements dans certaines situations spécifiques ou complexes".

Autre sujet urgent : "l'évolution de nos pratiques et des demandes de soin autour du Covid", poursuit le Pr Michel Lejoyeux, avec "un groupe "psychiatrie et Covid" qui va être piloté directement au départ par le groupe opérationnel, en s'adjoignant des compétences d'infectiologues". Le troisième "gros sujet urgent" est celui des enfants et des adolescents, poursuit-il. La DGOS précise en effet que la commission se mobilisera "naturellement pour donner suite aux annonces du président de la République sur la tenue d'assises de la psychiatrie et de la santé mentale, sur sa volonté de renforcer le soutien à la pédopsychiatrie ou encore sur l'accélération de la prise en charge des consultations de psychologues".

### Des annonces relayées au Parlement

Lors des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale le 19 janvier, le secrétaire d'État en charge de l'Enfance et des Familles Adrien Taquet a signalé que le président de la République Emmanuel Macron avait rencontré la semaine précédente, en sa présence, des pédopsychiatres ainsi que la présidente de la Société française de pédiatrie. Le président "a annoncé la tenue, avant l'été, d'assises de la psychiatrie et de la santé mentale, centrées sur les enfants", a indiqué Adrien Taquet. Emmanuel Macron "a également appelé à une réflexion sur le remboursement des consultations des psychologues libéraux ainsi qu'au renforcement de la médecine scolaire, pour, là encore, mieux détecter et accompagner les souffrances".

Dans cette perspective, un groupe de travail pédopsychiatrie se constitue, avec de premiers pilotes désignés, "sans en exclure d'autres" par la suite, précise le Pr Michel Lejoyeux. Ce sont le Dr **Jean Chambry**, président de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et disciplines associées (SFPEADA), le Dr **Christophe Schmitt**, président de la CME du CHS de Jury-les-Metz à Metz (Moselle), le Pr **David Cohen**, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Assistance-publique-hôpitaux de Paris, AP-HP) et le Pr **Anne-Catherine Rolland**, chef de service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent au CHU de Reims (Marne) et présidente de la section pédopsychiatrie du

### Travaux sur les réformes "de fond"

La commission est également chargée de "faire avancer des réformes de fond", signale la DGOS, notamment celles du financement et des autorisations en psychiatrie. À ce sujet, un groupe baptisé "offre de soins" sera notamment copiloté par :

- le **Dr Christian Müller**, président de la conférence nationale des présidents de CME de CHS ;
- **Guillaume Couillard**, directeur du groupe hospitalier universitaire (GHU) Paris-psychiatrie et neurosciences ;
- le **Pr Pierre Vidailhet**, président du Collège national des universitaires de psychiatrie (Cnup) ;
- un sous-groupe se penchera plus spécifiquement sur l'offre de soins ambulatoire, avec notamment le **Dr Bernard Odier**, ancien président de la FFP.

Un autre axe, "très important", aux yeux du Pr Michel Lejoyeux, est celui de la santé physique des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Sur ce sujet, deux pilotes principaux, en plus du Collège de la médecine générale, à savoir :

- le **Pr Emmanuelle Corruble**, chef du service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'hôpital Bicêtre (AP-HP) ;
- le **Dr Nabil Hallouche**, président de l'Association nationale pour la promotion des soins somatiques en santé mentale (ANP3SM)

Un groupe s'occupera de l'accès aux soins sur les territoires et des urgences, avec :

- le **Pr Dominique Drapier**, chef de service de psychiatrie au CHU de Rennes (Ille-et-Vilaine) ;
- le **Dr Raphaël Gourevitch**, chef de pôle — incluant le Centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA) — au GHU Paris-psychiatrie et neurosciences ;
- le **Dr Marc Bétremieux**, président du Syndicat des psychiatres des hôpitaux (SPH) ;
- le **Dr Gaëlle Abgrall**, responsable de la cellule d'urgence médico-psychologique (Cump) de Paris et d'Île de France au Samu de Paris.

Le sujet "psychiatrie, psychologie, psychothérapies" sera copiloté par :

- le **Pr Bénédicte Gohier**, chef de service de psychiatrie au CHU d'Angers (Maine-et-Loire) ;
- le **Pr Isabelle Varescon**, professeur de psychologie clinique et psychopathologie à l'université de Paris.

Elles travailleront en particulier avec :

- le **Dr Maurice Bensoussan**, psychiatre libéral, ancien président du Conseil national professionnel de psychiatrie (CNPP) ;
- **Gladys Mondière**, coprésidente de la Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP).

Les questions relatives à la recherche seront notamment coconduites par :

- le **Pr Raphaël Gaillard**, vice-président de la CME du GHU Paris-psychiatrie et neurosciences ;
- un représentant de la pédopsychiatrie.

Les travaux sur les enjeux liés aux addictions sont co-pilotés par :

- le **Pr Olivier Cottencin**, président du Collège universitaire national des enseignants d'addictologie (Cunea) ;
- le **Pr Amine Benyamina**, président de la Fédération française d'addictologie (FFA).

Un autre groupe, baptisé "société et psychiatrie" se penchera sur les enjeux de déstigmatisation qui se posent à la discipline, avec :

- le **Dr Marie-Noëlle Petit**, présidente de l'Association nationale des psychiatres présidents et vice-présidents de CME (ANPCME)

CME (ANPCME) ;

- le **Dr Norbert Skurnik**, président de l'Intersyndicale de la défense de la psychiatrie publique (Idepp) ;
- le **Pr Bruno Falissard**, président-élu de la SFPEADA.

Enfin, des travaux seront menés sur le sujet des psychotropes, avec :

- le **Pr Sophia Dolfus**, professeur de psychiatrie à l'Université de Caen-Normandie ;
- un représentant du conseil de l'ordre des pharmaciens ;
- **Edgar Tissot**, pharmacien, chef de pôle et président de CME au CH spécialisé de Novillars (Doubs).

---

*\* Sont représentés notamment les syndicats de psychiatres — Syndicat des psychiatres des hôpitaux (SPH) ; Syndicat des psychiatres d'exercice public (Spep) ; Intersyndicale de la défense de la psychiatrie publique (Idepp) ; Syndicat des universitaires de la psychiatrie (SUP) ; Syndicat des psychiatres français (SPF) ; Syndicat national des psychiatres privés (SNPP) ; Union syndicale de la psychiatrie (USP) — mais aussi des syndicats représentant les personnels non médicaux (CGT, Sud, FO, CFDT).*

---

**Caroline Cordier**

---

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia ([copyright@hospimedia.fr](mailto:copyright@hospimedia.fr)). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

**Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?**

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur  
<http://www.hospimedia.fr>

**Votre structure est abonné ?**

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou  
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>